

### Nouvelles du conseil du 22 mars 2021



*Pour des raisons strictement personnelles, René Rimaz quitte son poste à la fin de ce mois*

#### **Le Maire démissionne pour le 31 mars**

Coup de tonnerre dans le ciel politique local, mais qui n'a aucun lien direct avec les affaires communales : René Rimaz, maire, a annoncé lundi soir à ses collègues de l'Exécutif la démission qu'il présente avec effet au 31 mars prochain. Un départ motivé par des raisons strictement personnelles

#### **Merci à tous !**

René Rimaz va donc quitter le Conseil municipal après onze années et trois mois de fonction, dont une législature complète en tant que vice-maire et plus de trois ans en tant que maire.

Au moment d'annoncer son départ, le maire tient à adresser publiquement ses chaleureux remerciements à toutes les personnes avec lesquelles il a eu le plaisir de collaborer ou qu'il a eu la chance de rencontrer durant ses mandats politiques. A la population de Sonceboz-Sombeval va également sa reconnaissance pour la confiance qu'elle lui a accordée et la richesse des contacts humains qu'elle lui a offerts.

A sa ou son successeur/e, René Rimaz souhaite courage, écoute et satisfaction.

#### **A suivre**

Dès jeudi prochain le 1<sup>er</sup> avril, Claude-Alain Wüthrich, vice-maire, assurera l'intérim à la tête de l'Exécutif local. Du fait qu'il devra parallèlement continuer à diriger son propre dicastère, certaines tâches dévolues au maire seront probablement confiées à ses collègues.

Quant aux élections municipales complémentaires nécessaires, elles interviendront dès que possible, en fonction des délais légaux qui régissent la procédure y relative. Quoi qu'il en soit, il n'est pas envisageable de terminer la législature 2018-2021 en effectif réduit.

D'ores et déjà, les membres du Conseil municipal adressent de chaleureux remerciements à René Rimaz pour son généreux et efficace engagement en faveur de la collectivité, ainsi que pour la grande qualité de sa collaboration.

#### **Travaux du Brahon**

Les travaux vont bon train au complexe du Brahon, qui abrite les services techniques municipaux et le local des sapeurs-pompiers La Suze. Actuellement, on procède au remplacement des fenêtres, lesquelles respecteront désormais les normes conseillées en matière d'économie d'énergie.

Par ailleurs, le Conseil municipal a procédé lundi soir à l'attribution de travaux supplémentaires, qui sont nécessaires pour améliorer la sortie du site en cas d'urgence. Il est sans doute important de le préciser : ces travaux entrent parfaitement dans l'enveloppe budgétaire votée en assemblée municipale.



## Municipalité de Sonceboz-Sombeval

Il s'agira concrètement de remettre en état un escalier et de créer une porte de secours dans la clôture grillagée. Ce chantier a été confié à l'entreprise spécialisée JM Serrurerie, à Reconvilier.

### L'eau est bonne

Il a été procédé, le 4 mars dernier, à un prélèvement d'eau potable à l'école. Les analyses qui ont suivi, menées par le Laboratoire cantonal, révèlent que le précieux liquide distribué par le réseau communal répond parfaitement aux prescriptions en vigueur et peut donc être bu en toute sécurité et sans modération.

### Remplacement

Michaël Pécaut, cantonnier, sera absent prochainement durant une dizaine de jours. Pour assurer son remplacement, le Conseil municipal a engagé Paul Gerber, de Corgémont, sous le régime d'un CDD.

### L'EJC va jardiner

Le Conseil municipal a autorisé lundi soir l'Ecole à journée continue (EJC) à acquérir les deux bacs nécessaires à la création d'un petit jardin potager. Les autorités saluent cette initiative intelligente.

### Cuisine fermée

Cette année comme en 2020, la cuisine de la halle de gymnastique ne pourra pas être louée. En raison de la crise sanitaire, décision a en effet été prise de laisser à l'EJC le seul usage de cette installation. Même lorsque la halle de gymnastique pourra à nouveau être réservée, le cas échéant, ladite cuisine n'appartiendra donc pas à la location.

### Rapport approuvé

Les autorités municipales ont pris connaissance lundi du rapport émanant de l'organe de surveillance de la crèche municipale Au P'tit Soleil, document qu'elles ont approuvé dans la foulée. Cet organe de surveillance est formé de Marion Aschwanden, Gwendoline Fluri et Patrick Tissot, qui sont tous les trois remerciés pour leur excellent travail.

### Intéressés ?

L'Exécutif communal a décidé cette semaine qu'il adressera un questionnaire à tous les propriétaires d'immeubles de la localité, dans le courant d'avril prochain, pour connaître leur potentiel intérêt à un éventuel futur chauffage à distance. Une étape cruciale pour un tel projet.